



RÈGLEMENT CONCOURS PHOTO 2025

Article 1 : La commune de Saint-Eloi, en collaboration avec la Médiathèque, organise un concours photo **du 15/03/25 au 15/05/25**.

Article 2 : Le thème du concours est : **"Ma ville en images"**. Les participants sont invités à proposer des photographies en lien avec ce thème, mettant en valeur la commune et son patrimoine.

Article 3 : Ce concours est gratuit et ouvert à tous dès 12 ans, à l'exclusion des membres du jury et de leur famille. Chaque participant peut soumettre jusqu'à **2 photographies**. Elles doivent être originales, prises par le participant, et ne pas avoir été primées dans un autre concours. Les photos ne doivent pas contenir de contenu offensant, illégal ou discriminatoire.

Elles peuvent être en couleur ou en noir & blanc. Les formats acceptés sont : JPEG & PNG. La taille minimale recommandée est 1080x1080 pixels, et aucun ajout de texte, logo ou filigrane n'est autorisé.

Article 4 : Pour participer, remplissez le formulaire en ligne ou la fiche d'inscription ci-dessous à renvoyer à bibliotheque.saint-eloi@orange.fr. Proposez jusqu'à 2 photographies en choisissant l'un des deux modes de participation :

• Sur Instagram : publiez vos clichés en identifiant le compte de la mairie @sainteloi58 et en utilisant l'hashtag #concoursphotosteloi.

• Par e-mail : envoyez vos photos en haute définition à bibliotheque.saint-eloi@orange.fr avec pour objet "Concours Photo-Ma ville en images". La date butoir de réception des photos par le service communication ou par la médiathèque est **le 15 mai 2025**.

Article 5 : En participant, les auteurs acceptent que leurs photos puissent être utilisées par la commune et la médiathèque à des fins de communication (site web, réseaux sociaux, exposition...). Les droits d'auteur restent entièrement la propriété du participant. Les mineurs doivent impérativement fournir, avec leur fiche d'inscription, une autorisation écrite d'un de leurs représentants légaux.

Article 6 : Un jury composé de membres de la commune, de la médiathèque et de bénévoles de la médiathèque, sélectionnera les meilleures photos selon des critères d'originalité, esthétique et respect du thème.

Article 7 : Les gagnants recevront :

• 1^{er} prix : un bon cadeau de 100€, une médaille de la commune et une affiche de la commune.

• 2^e prix : un bon cadeau de 50€ et une affiche de la commune.

• 3^e prix : un bon cadeau de 25€ et une affiche de la commune. Toutes les photos sélectionnées seront exposées à la Médiathèque de Saint-Eloi. Les participants à récompenser seront informés de leur sélection afin qu'ils soient présents lors de la remise des prix qui aura lieu le **6 juin 2025 à 19h** à la médiathèque.

Article 8 : Les participants autorisent la mairie et la médiathèque de Saint-Eloi à afficher leurs œuvres en mentionnant leur nom. Les photos gagnantes pourront être utilisées dans les supports de communication édités ou publiés par la mairie et la médiathèque. La participation à ce concours implique l'acceptation totale du présent règlement.

FICHE D'INSCRIPTION

Concours photos 2025 « Ma ville en images »

Nom Prénom

Adresse

Code postal Ville

Date de naissance Téléphone Mail@.....

Je déclare avoir pris connaissance du règlement du concours et l'accepte dans son intégralité.

Je certifie sur l'honneur ne pas exercer ou avoir exercé la profession de photographe professionnel.

Fait à le Signature précédée de la mention « Lu et approuvé »

AUTORISATION PARENTALE (pour les mineurs)

Je soussigné(e),

Nom Prénom

Adresse

Parent ou tuteur légal de autorise mon enfant mineur à participer au concours photo 2025 organisé par la commune de Saint-Eloi.

Je déclare avoir pris connaissance du règlement du concours et l'accepte dans son intégralité.

Fait à le Signature du responsable précédée de la mention « Lu et approuvé »